

# AvenirSocial

Rapport annuel 2023

Région Vaud





# TABLE DES MATIÈRES

<b>01</b>	MOTS DES CO-PRÉSIDENTES
<b>02</b>	ORGANIGRAMME
<b>03</b>	SECTEUR FONCTIONNEMENT
<b>04</b>	SECTEUR MÉTIER
<b>05</b>	SECTEUR FORMATION
<b>06   07   08   09   10</b>	SECTEUR SYNDICAL
<b>11   12</b>	SECTEUR POLITIQUES SOCIALES
<b>14   15</b>	BILAN FINANCIER
<b>16   17</b>	PERTES ET PROFITS
<b>18</b>	LIENS UTILES
<b>19</b>	ABRÉVIATIONS
<b>20</b>	CONTACT



# MOT DES CO-PRÉSIDENTES

## Chères et chers membres

L'année 2023 a été riche en événements significatifs et nous sommes ravies de pouvoir les partager avec vous.

L'un des faits saillants de cette année a été l'engagement de Marilou Gumy, nouvelle Co-Secrétaire générale, au sein de notre section. Son professionnalisme et sa facilité à assumer les diverses tâches ont apporté une énergie nouvelle, renforçant ainsi notre capacité à répondre aux besoins de nos membres avec une efficacité redoublée.

Un autre moment fort a été le retour de Mélinda Skopintseva qui a su reprendre ses activités professionnelles après une période d'absence. Sa présence et son engagement intact contribuent de manière significative à l'équilibre et à la vitalité de notre section.

Cette nouvelle stabilité a eu un impact positif sur nos relations avec nos partenaires. Le renouvellement de leur confiance, notamment par la reconduction des subventions pour l'année 2024, est une reconnaissance de notre engagement continu envers nos missions et notre capacité à répondre aux attentes et inquiétudes de nos partenaires.

**Pour l'année 2024 et celles à venir, nous sommes remplies d'optimisme concernant le développement d'AvenirSocial Région Vaud.**

Nous restons profondément attachées à l'idée de nous rapprocher davantage de vos préoccupations, afin de mieux servir les intérêts de nos membres et de continuer à être une force positive dans le domaine du travail social.

Ensemble, nous avons accompli beaucoup en 2023 et nous demeurons convaincues que les années à venir réservent de nombreux succès et défis que nous relèverons avec la même détermination et le même esprit collaboratif.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers chacun·e d'entre vous pour votre engagement indéfectible et votre contribution essentielle à AvenirSocial Région Vaud.

Avec nos chaleureuses salutations,

Valentine Blanc Posse  
Varuna Mossier



# ORGANIGRAMME

15.01.2024

<b>Secteur fonctionnement</b>		<b>Comité*</b> Co-prés.: V. Mossier V. Posse Blanc	<b>Secrétariat</b> S. Peiamiras M. Skopintseva M. Gummy	<b>Commission financière</b> M. Mossier, V. Posse Blanc, M. Gummy, M. Skopintseva	<b>Vérification des comptes</b> G. Cavin, M. Barblan, suppléance vacante	<b>Newsletter, site, réseaux sociaux</b> V. Posse Blanc, M. Skopintseva, M. Gummy	<b>Previva fonds prévoyance</b> C. Jordan, G. Cavin, O. Changea
<b>Secteur métier</b>		<b>Commission des délégué-e-s d'institutions</b> M. Skopintseva	<b>Plateforme MSP</b> D. Lüchinger, M. Skopintseva	<b>Conseiller-ères école-familles</b> M. Gummy	<b>Soirées 6 à 8</b> V. Posse Blanc, M. Skopintseva, M. Gummy	<b>Collectif du Cadre parascolaire</b> M. Gummy	
<b>Secteur formation</b>		<b>Aoris</b> Comité: M. Gummy; Com. Formation-Compétences: M. Gummy	<b>Conseil professionnel Hetsl</b> M. Gummy	<b>Commission tripartite HES-SO</b> M. Gummy, place vacante	<b>Commission admission Hetsl</b> M. Gummy, V. Posse Blanc,	<b>Comité ARPIH</b> M. Gummy	
<b>Secteur syndical</b>	<b>CCT Social vaudois</b>	<b>CPP du secteur social</b> O. Changea, C. Babajee, M. Skopintseva	<b>Plateforme des travailleurs-es</b> O. Changea, M. Skopintseva	<b>Assises du secteur social</b> M. Skopintseva, M. Gummy,	<b>CCT Orif</b>	<b>CPP Orif</b> D. Lüchinger, A. Cortat, M. Skopintseva	
	<b>CCT Enfance</b>	<b>CPP enfance</b> M. Gummy, M. Skopintseva	<b>Plateforme des travailleurs-es</b> M. Gummy		<b>Commissions du personnel (CoPe)</b>	<b>Secteur social et sanitaire</b> M. Skopintseva	
	<b>CCT Sanitaire vaudois</b>	<b>CPP du secteur sanitaire</b> M. Gummy, place vacante	<b>Plateforme des travailleurs-es</b> M. Gummy				
<b>Secteur politiques sociales</b>		<b>Chambre consultative Loi sur l'accueil de jour, FAJE</b> M. Gummy	<b>COREV</b> M. Skopintseva, place vacante	<b>PSE Protection des Mineurs</b> M. Skopintseva	<b>ODEV</b> A. Brossy	<b>Commission d'examen des plaintes</b> T. El Hamidi	<b>ProsPER</b> M. Gummy
<b>Commissions AvenirSocial CH</b>		<b>Spécialisée de politique professionnelle</b> place vacante	<b>Politique de formation</b> place vacante	<b>Éthique professionnelle et déontologie</b> place vacante	<b>Spécialisée de politique sociale</b> place vacante	<b>Commission rédaction actualité sociale</b> K. Clerc	

## \* COMPOSITION

VARUNA MOSSIER, VALENTINE POSSE BLANC, FANNY CRUCHON, CLÉMENTINE BUCHILLIER, GÉRALDINE CHEVÉ, DAVID LÜCHINGER, MARCO KAUFMANN, TAOUFIK EL HAMIDI, SOHEILA PEYMIRAS, MARILOU GUMMY ET MÉLINDA SKOPINTSEVA.

# SECTEUR FONCTIONNEMENT

## Secrétariat

Le secrétariat d'AVSO s'est vu renforcé en 2023 avec l'arrivée de Marilou Gumy en qualité de Co-Secrétaire générale. Marilou est au bénéfice d'un Master en travail social et a exercé en qualité d'éducatrice de l'enfance et d'assistante sociale en milieu médicalisé. Le retour de Mélinda Skopintseva, Co-Secrétaire générale a également permis la reprise totale des activités d'AVSO.

## Comité

Le Comité d'AVSO a accueilli formellement, depuis son AG 2023, trois nouvelles membres. Nous nous en réjouissons!

Les séances de cette année ont principalement porté sur la définition des axes stratégiques de l'association pour ces prochaines années.

## Commission financière

Après la période d'incertitude de notre association, la collaboration avec la DGCS et la DGEJ a été renforcée. En 2023, nous avons perçu les subventions de ces deux services. Nous les remercions pour leur confiance et nous réjouissons des futures collaborations.

## Site et réseaux sociaux

En 2023, le secrétariat d'AVSO a procédé à un nettoyage de son site internet de manière à le rendre plus clair et accessible.

Nous avons également développé notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) afin de nous rendre plus visibles et de communiquer plus amplement sur les actualités du domaine.

## Rapport annuel

En 2023, AVSO a décidé de retravailler la forme de son rapport annuel de manière à la rendre plus lisible, accessible et aligné au visuel d'AvenirSocial. Nous avons eu recours à l'aide d'un graphiste, Ari Cretton, nous le remercions vivement pour son travail et nous nous réjouissons de vos retours.

# SECTEUR MÉTIER

## Collectif du cadre parascolaire

En 2023, l'EIAP a informé AVSO de son souhait d'évaluer le cadre de référence de l'accueil parascolaire. Compte tenu des enjeux passés relatifs à l'établissement de ce cadre, le Collectif du cadre parascolaire composé d'AVSO, du SSP, de l'ARDIVE, de ProFamilia, de l'APE Vaud, du SPV et de l'ARLAE a été consulté et s'est rencontré à plusieurs reprises afin de communiquer des revendications communes à l'EIAP.

Dans la mesure où le cadre a pour objectif de mettre en œuvre la double mission de la LAJE qui est de tendre vers une offre suffisante tout en garantissant la qualité des prestations, il a notamment été demandé de définir des critères d'évaluation de qualité, d'intégrer tous et toutes les acteur·trice·s du domaine de l'enfance au processus d'évaluation et de les questionner sous l'axe des possibles améliorations de ce cadre. La mise en œuvre de l'évaluation aura lieu durant l'année 2024 et le Collectif restera mobilisé durant tout le processus.

**Délégué·e·s : Marilou Gummy**

## Plateforme des MSP

Durant l'année 2023, la Plateforme des MSP s'est réunie deux fois durant le premier semestre. Un peu moins de membres étaient présent·e·s, et cette tendance s'observe depuis le début de la période du Covid-19. La deuxième partie de l'année a été consacrée aux actions syndicales et les membres de la Plateforme MSP ont été invité·e·s à se joindre à la Commission des Délégué·e·s pour préparer les mobilisations du secteur social et les Assises du secteur social.

**Délégué·e·s : David Lühinger et Mélinda Skopintseva**

## Commission des Délégué·e·s

Durant l'année 2023, la Commission des Délégué·e·s s'est réunie une fois par semestre. La préparation des Assises et les mobilisations pour l'indexation des salaires ont été les sujets principaux abordés.

Les réunions ont été moins fréquentes lors de cette année, car les assemblées inter-syndicales pour les Assises et l'indexation ont demandé une active participation des délégué·e·s d'AvenirSocial Vaud.

**Délégué·e·s : Taoukif El Hamidi, Marc André Kaufmann et Mélinda Skopintseva**

## Conseiller·ère·s école-famille

Dans le cadre de la mise en place du projet 360° et des éducateur·trice·s en milieu scolaire, la DGEJ a mandaté AVSO afin de réaliser une recherche au sujet de la fonction de conseiller·ère·s école-famille. Cette étude a abouti à la fin de l'année 2023.

En effet, la consultation de littérature ainsi qu'une rencontre et des échanges avec les CEF a permis la rédaction d'un rapport qui vise à effectuer un état des lieux des ressources existantes sur le terrain, d'établir un descriptif d'activités et d'émettre un certain nombre de recommandations.

Il s'agit notamment de mettre en lumière l'activité professionnelle essentielle des CEF et ses spécificités, ainsi que de recommander la formalisation de processus de collaboration entre les écoles et les communes afin de favoriser et stimuler l'intégration des CEF au sein des établissements scolaires.

**Délégué·e·s : Marilou Gummy**

# SECTEUR FORMATION

## Aoris OrTra Santé-Social

En 2023, l'EESV (fusion du CIPS et de l'Ortra) s'est renommé et s'appelle dorénavant Aoris. A son AG de juin 2023, AVSO a réintégré le Comité et a également intégré la Commission « formation-compétences ». Les séances de Comité de 2023 ont eu pour objectif principal de définir les objectifs stratégiques d'Aoris pour les prochaines années. La Commission « formation-compétences » s'intéresse plus spécifiquement aux modèles d'accueil des étudiant.e.s sur les terrains afin de soutenir le développement des places de formation. Dans ce cadre, AVSO porte une attention particulière aux conditions de travail des PF/FPP/FEE.

**Délégué.e.s: Marilou Gumy**

## Comité de l'ARPIH

AVSO a réaffirmé ses liens avec l'ARPIH en formulant la demande d'être réintégré à son Comité. Après un préavis positif du Comité et de la Direction, la décision devra formellement être adoptée à l'AG de 2024.

**Délégué.e.s: Marilou Gumy**

## Conseil professionnel HETSL

En 2023, AVSO a réintégré le Conseil professionnel de la HETSL. Les séances de 2023 ont principalement porté sur les questions de pénurie de personnel dans le domaine social. Ainsi, différents travaux de recherches mandatés par la HES ont été présentés et différentes discussions autour des mesures des Assises relatives à la formation ont été menées.

**Délégué.e.s: Marilou Gumy**

## Commission tripartite HES-SO

En 2023, AVSO a poursuivi ses engagements au sein du Comité de la Commission tripartite romande. Les travaux de la Commission se sont notamment portés sur la question de la pénurie de main d'œuvre. L'AG a donc pris la forme de plusieurs présentations de recherche au sujet de la pénurie de personnel ainsi que des Assises vaudoises. Une discussion avec d'autres acteur.trice.s romand.e.s a alors pu être engendrée.

**Délégué.e.s: Marilou Gumy**

## Commission des admissions HETSL

La question de la complexité du processus d'admission a été soulevée, notamment la rédaction du rapport d'expérience du stage pratique de 20 semaines. La commission a toutefois évalué et décidé qu'il était pertinent de maintenir le rapport d'expérience lors des stages de formation préalables, incluant le suivi et l'encadrement du stage par l'employeur.euse. Cela permet notamment le maintien de la collaboration et le lien avec les terrains, en fonction de l'hétérogénéité des lieux de pratiques.

Les aspects de flexibilité et d'accès au processus d'admission ont été abordés lors de cette commission, tenant compte des besoins actuels en personnel pour les employeur.euse.s. Les éventuels aménagements futurs seront traités lors des prochaines séances, également selon les apports des Assises du social en lien avec les questions de formation.

**Délégué.e.s: Marc André Kaufmann**

# SECTEUR SYNDICAL

## Assises du secteur social parapublic vaudois

Au deuxième semestre 2022, l'idée d'Assises du secteur social parapublic vaudois a germé dans l'esprit des membres de la Commission paritaire professionnelle de la CCT du secteur social. Le lancement du projet a débuté au printemps 2023 après l'attribution d'une première enveloppe de 15 millions destinée à la revalorisation salariale du secteur. L'objectif central des Assises est de proposer au Conseil d'État des mesures pour répondre à la forte crise traversant le secteur social, celle-ci ayant comme principal effet une pénurie importante de personnel risquant d'avoir des effets sur les prestations aux bénéficiaires.

AvenirSocial Région Vaud est présente dans cet important ouvrage depuis ses prémices et malgré la période difficile de 2022-2023 vécue par l'association. AvenirSocial a fait partie d'un des trois groupes de travail, celui sur les conditions de travail dont a émergé onze revendications.

Six mesures ont été émises par le groupe de travail sur la formation. Quant au groupe Dispositions salariales, il a finalisé l'étude de comparaison sur les salaires qui a estimé la revalorisation entre 37.6 et 40.5 millions de francs.

Sous l'égide du Comité de pilotage des Assises (constitué de représentant·e·s de l'État, des organisations professionnelles, syndicales et patronales), l'étude sur les salaires et les propositions sur la formation et les conditions de travail ont été adoptées par la Commission paritaire professionnelle de la CCT Social et présentée au Conseil d'État et aux Directions des services lors des Assises du secteur social du 24 novembre 2023.

Malgré le travail considérable déjà abattu, le travail des Assises n'est qu'à son commencement. Au début de l'année 2024, la première partie de la revalorisation salariale, l'enveloppe de 15 millions, sera distribuée selon un clé de répartition basée sur l'étude et validée par le Conseil d'Etat.

Puis, au printemps 2024, il est prévu que le Conseil d'Etat fasse un retour sur ces revendications. Cette étape franchie, les membres de la CPP pourront commencer à estimer les coûts des mesures et le calendrier pour les mettre en place.

### Organisation des Assises

- Comité de pilotage des Assises (CoPil)
- Groupe Dispositions salariales
- Groupe Conditions de travail
- Groupe Conditions de formation

# SECTEUR SYNDICAL

## Assises du secteur social parapublic vaudois

### Mesures sur les conditions de travail

- Réduire l'horaire hebdomadaire de travail à 40 heures
- Individualiser les ajustements de la durée hebdomadaire du temps de travail
- Identifier et clarifier les tâches des professionnel·les du travail éducatif
- Considérer et planifier le temps de travail hors présence des bénéficiaires de 10% à 20%
- Considérer l'ensemble des heures de présence comme temps de travail durant les camps et les séjours
- Allouer un budget pour les mesures de santé au travail
- Octroyer des décharges de fin de carrière pour les collaborator·trices travaillant dans le secteur de l'accompagnement en hébergement
- Modifier et améliorer les grilles de classification des fonctions des secteurs administratif et hôtelier/intendance/cuisine/technique de la CCT-Social
- Considérer le travail de nuit des éducateur·trices
- Clarifier et améliorer les conditions de travail et de rémunération des veilleur·euses
- Améliorer des conditions cadre, de la gestion et de la dotation en matière de remplacement

### Revalorisation salariale

Le résultat de l'étude de comparaison des salaires estime **entre 37,6 et 40,5 millions** la revalorisation des salaires dans le secteur social. 15 millions ont déjà été attribués en 2023 par le Conseil d'État. Suivant les métiers, les comparaisons de salaires ont été faites avec les cantons romands disposant de CCT dans le secteur social, l'État de Vaud et la CCT HRC.

### Mesures sur les conditions de formation

- Augmenter le nombre de diplômé·es HES (Hautes écoles spécialisées) et ES (Écoles supérieures) en travail social
- Offrir des conditions favorables pour la formation en emploi
- Renforcer la formation pratique dans le domaine du travail social (HES et ES)
- Valoriser la formation continue en tant qu'outil central dans le développement des compétences et de l'évolution professionnelle du personnel
- Soigner la transition de la formation vers l'emploi



Plus d'informations

# SECTEUR SYNDICAL

## CCT Social

Durant l'année 2023, la Commission paritaire professionnelle de la CCT Social a été grandement occupée par le lancement et l'organisation des Assises du secteur social. Pour se faire, les plateformes ont validé la création d'un GT Préparation des Assises avec trois représentant-e-s des associations professionnelles, syndicales et patronales afin de préparer la séance CPP extraordinaire du 2 mai 2023.

Le GT Préparation des Assises devenu le CoPil (Comité de Pilotage) a travaillé en autonomie et avec un pouvoir décisionnel. Malgré la charge de travail massive que représentait l'organisation des Assises en moins d'une année, la CPP a pu continuer son travail et entamer de nouveaux chantiers.

### **Élaboration d'un processus de consultation et validation en cas de crise**

Les membres de la CPP ont accepté le nouveau mandat pour la Sous-Commission d'interprétation : "Élaboration d'un processus de consultation et validation en cas de crise". Ce mandat fait suite à la période Covid durant laquelle certaines décisions avaient dû être mises en place par l'AVOP à la suite de diverses directives cantonales et à l'urgence de la situation.

### **Validation de la fiche pratique n°2 - Tipee**

La CPP a élaboré la fiche pratique n°2 relative à l'enregistrement des temps de pause sur le logiciel d'enregistrement du temps de travail Tipee. Un répertoire des fiches pratiques a donc dû être créé cette année. Ce dernier est disponible sur le site de la CPP.

## Congés sabbatiques

La commission des congés sabbatiques a continué son travail de sélection des demandes faites par les éducateurs-rices.

Cette année, les congés sabbatiques ont à nouveau été financés. Des professionnel-le-s ont donc pu à nouveau bénéficier de ce droit de la CCT. Certains éducateurs-rices attendaient depuis plusieurs années pour effectuer leur congé sabbatique. Pour rappel, le financement de ces congés avait été gelé au commencement de la période du Covid par les trois Directions de l'État.

Pour des questions de clarté, une page dédiée à la demande du congé sabbatique a été créée sur le site internet de la Commission paritaire professionnelle de la CCT Social. Toutes les informations et documents essentiels y sont regroupés.

### **Délégué-e-s :**

**Olivier Changea, Marc André Kaufmann  
Caroline Babajee, Mélinda Skopintseva et  
Marilou Gumy (suppléante)**



# SECTEUR SYNDICAL

## CCT Orif

Durant l'année 2023, les négociations ont continué et abouti à la mise à jour et des améliorations de la convention collective de travail de l'Orif signée en 2020. Les nouveautés :

- Les congés dits «spéciaux» (en cas de naissance d'un enfant, d'enfant malade, etc.) s'appliquent également aux couples non-mariés et aux couples de même sexe
- Le congé de conjoint·e, anciennement congé paternité, passe de 10 jours à 15 jours. Le SSP et AvenirSocial désirent continuer à améliorer ces aspects de conciliation entre travail et parentalité
- Les jours de formation ne tombant pas sur un jour de travail comptent comme temps de travail, point important pour les personnes à temps partiel
- La valorisation de la formation continue (une classe de salaire en plus) s'applique dorénavant aussi aux enseignant·e·s
- Les fonctions du secteur de l'accueil de l'enfance ont été ajoutées

Les délégations syndicales et patronales ne se sont pas réunies lors du deuxième semestre de l'année. De nouvelles séances ont été agendées pour l'année 2024.

**Délégué·e·s : Arlène Cortat,  
David Lüchinger et Mélinda Skopintseva**

## Formation des Commissions du personnel

Durant l'absence de la Co-Secrétaire générale Mélinda Skopintseva, M. Roland Conus a été mandaté pour donner six cours.

- Un cours de base pour les Commissions du personnel (CoPe) a été dispensé au début du mois de mai au secrétariat AvenirSocial pour des membres de diverses CoPe.
- Pour la Cité Radieuse, un cours de base et un cours de perfectionnement ont été dispensés en juin, sur le site, pour les membres de la CoPe de la Cité Radieuse.
- Un cours de perfectionnement a été dispensé fin mai dans les locaux AvenirSocial pour des membres de diverses CoPe, en l'occurrence celles et ceux qui avaient participé au cours de base de début mai.
- Pour l'institution de Lavigny, un cours de perfectionnement a été organisé en mars 2023 au sein de l'institution. Selon la demande de la CoPe, les thèmes suivants ont été traités : Définition des rôles et fonctions d'une commission du personnel, clarification sur les procédures de licenciement, protection des données personnelles, revue générale du droit du travail et documents légaux importants, lecture d'une fiche de salaire et classifications salariales.
- En novembre, un second cours de base a été donné à l'HETSL avec le retour de Mélinda Skopintseva comme co-anima-trice de cours.

**Déléguée : Mélinda Skopintseva  
Mandataire externe : Roland Conus**

# SECTEUR SYNDICAL

## CCT enfance

En 2023, la CPP enfance s'est concentrée sur l'organisation des premiers contrôles de la CCT. Elle a donc mis en place une sous-commission des contrôles, validé un règlement des contrôles, trouvé des contrôleur.euse.s paritaires et les a formé, et a rédigé les divers courriers aux institutions concernées.

La CPP a également validé l'adhésion de nouvelles structures signataires et s'est mise en conformité avec la nouvelle loi sur la protection des données.

La Sous-commission des visites a ainsi débuté cette année. Des institutions volontaires ont accepté de se soumettre à ce nouvel exercice dans l'application de la CCT. Ces premières visites à visée pédagogique ont déjà permis de mettre en avant quelques problèmes récurrents que la CPP discutera lors de ses séances.

**Délégué·e·s: Marilou Gumy et  
Mélinda Skopintseva**

## CCT San

En 2023, AVSO a réintégré la PFT de la CPP Sanitaire. Les travaux se sont notamment portés sur l'aboutissement de la refonte du site internet de la CPP, l'application de la loi sur la protection des données et la reformulation de l'article 3.28 bis relatif au congé adoption.

La question des politiques salariales 2024, en prévision des 5 mio octroyés par le Canton a également occupé les discussions de la CPP. En effet, la PFT revendique l'octroi de moyens supplémentaires de manière à viser l'alignement des salaires de la CCT San avec ceux de la CCT HRC ou même du CHUV.

**Délégué·e·s: Marilou Gumy et  
Mélinda Skopintseva (suppléante)**

# SECTEUR POLITIQUES SOCIALES

## ODEV

L'Organe d'évaluation des situations de mesures de contrainte dans les établissements de pédagogie spécialisée (ODEV) a pour missions de :

- Évaluer périodiquement les mesures de contrainte dans les établissements de pédagogie spécialisée.
- Rapporter les mesures de contrainte et émettre des recommandations en vue d'une prise en charge des enfants et des jeunes dans une perspective de bienveillance et dans le respect des droits fondamentaux de l'enfant et de la personne handicapée.

En 2023 a eu lieu le renouvellement des membres de l'ODEV pour une nouvelle législature, par le conseil d'Etat lors de sa séance du 5 avril. À cette occasion, l'ODEV a revu son organisation et a décidé de nommer un Groupe d'évaluation pour préparer les séances de plénum et proposer un préavis sur les situations nouvelles présentées par les institutions. Ce changement devrait permettre de se concentrer sur les questions de fond en lien avec les trois groupes de travail qu'il est prévu de créer pour 2024.

Présentation des décisions prises lors du nouveau Groupe d'évaluation.

- Thématique spécifique concernant l'attachement dans les transports
- Évaluation des mesures de contrainte depuis 2018 : il est constaté une diminution des situations de contrainte, dix-sept situations sont en évolution positive et sept nouveaux cas ont été déclarés au cours de l'année.
- Un retour sur les diverses écoles visitées s'est effectué par les membres ayant visités ces structures.

**Délégué·e·s : Anouk Brossy**

## COREV

Le Comité de révision des mesures de contrainte en établissements socio-éducatifs (COREV) est un comité pluridisciplinaire instauré en 2005 à l'initiative des organisations de défense de personnes en situation de handicap. Il a pour mission d'encadrer les mesures de contrainte actives dans les établissements socio-éducatifs pour adultes afin de garantir l'intégrité, les droits fondamentaux et la dignité des personnes en situation de handicap.

En 2023, le COREV a terminé la révision de la Directive sur les mesures de contrainte appliquées aux personnes adultes en situation de handicap accompagnées par les établissements socio-éducatifs. Cette révision a permis d'inclure de nouvelles problématiques, telles que la surveillance électronique et la géolocalisation comme mesures de contrainte.

Cette révision a également été l'opportunité de mettre en avant le COREV, ses travaux et la problématique des mesures de contraintes dans le handicap adulte. Une brochure pour les professionnel·le·s et les proches sera éditée en 2024.

Le COREV dispose à présent d'une page internet avec les informations et une brochure d'informations à l'attention des proches et des professionnel·le·s : [www.vd.ch/corev](http://www.vd.ch/corev)

AvenirSocial a deux sièges et représente les professionnel·le·s du social au sein du COREV. En 2023, l'un des sièges était toujours à repourvoir.

**Délégué·e·s : Mélinda Skopintseva, place vacante**



# SECTEUR POLITIQUES SOCIALES

## Chambre consultative de la FAJE

Fin 2023, AVSO a réintégré la chambre consultative de la FAJE. La séance a été dédiée à effectuer un retour sur les discussions préalables de la Chambre au sujet de pistes d'amélioration de l'accueil en milieu familial. La Chambre a notamment émis l'idée de décloisonner de manière plus importante l'AMF et l'accueil institutionnel en organisant plus de formations pour les AFM et en rendant plus fluides les frontières entre les différents modes d'accueil. Les thématiques de travail 2024 de la Chambre ont également été discutées et un intérêt prépondérant pour les questions de collaboration avec les établissements scolaires a été manifesté.

**Délégué·e·s : Marilou Gummy**

## ProsPER

En 2023, AVSO a intégré le groupe d'accompagnement du projet ProsPER mis en place par la DGCS. Ce projet a pour objectif de mener une étude prospective des besoins de personnel dans le domaine social du handicap et de l'accompagnement des personnes âgées. La première séance a eu pour objectif de définir le rôle du groupe d'accompagnement composé de multiple acteur.trice.s du domaine et de contextualiser le projet. La deuxième séance, organisée sous forme de travaux de groupes, a eu pour objectif de proposer des pistes prospectives quant à l'évolution des besoins et des équipes professionnelles. Le groupe s'est également questionné sur les possibles scénarios de ruptures d'évolution possibles. Les travaux se poursuivront sur 2024.

**Délégué·e·s : Marilou Gummy**



# BILAN FINANCIER

<b>1</b>	<b>ACTIFS</b>		<b>PRÉCÉDENTS</b>
<b>10</b>	<b>Actifs mobilisés</b>		
<b>1000</b>	Caisse	<b>181.85</b>	<b>181.85</b>
<b>1010</b>	CCP 10-27184-6	<b>43'670.51</b>	<b>4'279.54</b>
<b>1020</b>	BCV T 0530.39.14	<b>105'930.40</b>	<b>240'155.05</b>
<b>1021</b>	BCV-dépôt	<b>0.00</b>	
<b>1030</b>	Titres	<b>0.00</b>	<b>24'497.95</b>
<b>1040</b>	Actifs transitoires	<b>98'000.00</b>	<b>2'858.75</b>
<b>1060</b>	IA à récupérer	<b>131.05</b>	<b>111.95</b>
<b>11</b>	<b>Actifs mobilisés</b>		
<b>1060</b>	Matériel	<b>0.00</b>	<b>200.00</b>
<b>1161</b>	Matériel informatique	<b>3'100.00</b>	<b>4'500.00</b>
<b>1500</b>	Compte d'attente	<b>0.00</b>	
<b>199</b>	Mouvement de fonds	<b>0.00</b>	
		<b>251'013.81</b>	<b>276'785.09</b>

01.01.2023 – 31.12.2023

<b>2</b>	<b>PASSIFS</b>		<b>PRÉCÉDENTS</b>
<b>20</b>	<b>Fonds étrangers</b>		
<b>2010</b>	Passifs transitoires	<b>8'815.68</b>	<b>4'067.05</b>
<b>2031</b>	ARES / Créancier	<b>352.40</b>	<b>352.40</b>
<b>2033</b>	CCP / PE créancier	<b>519.65</b>	<b>519.65</b>
<b>2050</b>	Fond de réserve DGCS	<b>11'545.00</b>	<b>22'000.00</b>
<b>21</b>	<b>Fonds propres</b>		
<b>2173</b>	Réserve aide de bureau	<b>0.00</b>	
<b>2997</b>	Report de bénéfice	<b>0.00</b>	
<b>2998</b>	Capital	<b>229'781.08</b>	<b>249'845.99</b>
		<b>251'013.81</b>	<b>276'785.09</b>

01.01.2023 – 31.12.2023

# PERTES ET PROFITS

Charge		PRÉCÉDENTS	
<b>30</b>	<b>Frais du personnel</b>	<b>253'587.41</b>	<b>222'698.80</b>
<b>3000</b>	Salaires	163'083.80	126'834.85
<b>3002</b>	Salaires corrd. HE	33'927.45	32'741.80
<b>3003</b>	Charges soc. corrd. HE	8'727.15	8'422.15
<b>3006</b>	Charges sociales Helsana et Groupe Mut	3'897.60	3'952.45
<b>3007</b>	Indemnités PG	-43'625.65	-21'492.15
<b>3010</b>	Charges sociales	33'811.25	26'112.70
<b>3014</b>	Honoraires intervenants HE	17'499.00	10'730.00
<b>3015</b>	Honoraires fiduciaires	10'000.00	10'000.00
<b>3020</b>	Assurances diverses	897.35	808.30
<b>3030</b>	Frais de déplacement	996.00	791.30
<b>3035</b>	Leasing	1'098.60	1'098.69
<b>3040</b>	Location de bureau	21'740.00	21'740.00
<b>3050</b>	Frais de bureau	884.86	884.86
<b>3060</b>	Cotisation Tripartite et Aoris	650.00	650.00
<b>40</b>	<b>Frais généraux</b>	<b>17'069.65</b>	<b>26'376.41</b>
<b>4000</b>	Téléphones	1'875.20	1'900.30
<b>4010</b>	Frais postaux	192.05	448.20
<b>4020</b>	Perfectionnement	0.00	100.00
<b>4025</b>	Frais déménagement	0.00	350.00
<b>4030</b>	Frais divers	700.05	1'000.00
<b>4050</b>	Frais syndicaux HE	-1'025.05	14'000.00
<b>4054</b>	Frais AvenirSocial CH HE	400.00	
<b>4055</b>	Cotisations Pro Enfance	520.00	500.00
<b>4070</b>	Amort. matériel de bureau	200.00	200.00
<b>4071</b>	Amort. matériel informatique	1'400.00	1'831.80
<b>4081</b>	Installation informatique HE	1'355.25	145.90
<b>4091</b>	Abt revues / publications prof.	534.40	465.20
<b>4092</b>	Frais associatifs HE	2'319.05	1'960.93
<b>4094</b>	COPE HE	8'400.20	3'028.20
<b>4096</b>	Frais banque et CCP HE	198.50	445.80
		270'657.06	249'075.21

01.01.2023 – 31.12.2023

## Produits

## PRÉCÉDENTS

<b>60</b>	<b>Produits</b>	<b>250'592.15</b>	<b>215'534.90</b>
<b>6001</b>	Quote part Région Vaud	29'749.20	30'037.00
<b>6005</b>	CCT Social	11'200.00	7'175.00
<b>6025</b>	Aoris	600.00	
<b>6026</b>	CCT Enfance	261.00	
<b>6027</b>	CCt ORIF	600.00	4'299.45
<b>6029</b>	Mandats divers	6'500.00	
<b>6041</b>	Écoles HETSL/ARPIH/ESede	920.00	1'020.80
<b>6060</b>	Subvention DGEJ	88'800.00	88'265.00
<b>6062</b>	Subvention DGCS	88'000.00	85'218.00
<b>6090</b>	Recettes diverses	0.00	50.00
<b>6091</b>	COPE HE	12'020.00	4'740.00
<b>6200</b>	Intérêts, plus ou moins value sur titres	1'486.95	-5'270.35
<b>6300</b>	Prise du fond DGCS	10'455.00	
	Différence (perte)	20'064.91	
	Différence précédente (perte)		33'540.31
		270'657.06	249'075.21

01.01.2023 – 31.12.2023

# LIENS UTILES

**Commission paritaire professionnelle du  
secteur social parapublic vaudois**

[www.cctsocial-vaud.ch](http://www.cctsocial-vaud.ch)



**Commission paritaire professionnelle du  
secteur sanitaire parapublic vaudois**

[www.cctsan-vaud.ch/jmcs/j6/accueil](http://www.cctsan-vaud.ch/jmcs/j6/accueil)



**Commission paritaire professionnelle du  
secteur de l'accueil de jour de l'enfance**

[www.ccpenfance-vaud.ch](http://www.ccpenfance-vaud.ch)



**Aoris – OrTra santé-social Vaud**

[www.aoris.ch](http://www.aoris.ch)



**HETSL – Haute école de travail social et de  
la santé Lausanne**

[www.hetsl.ch](http://www.hetsl.ch)



**ARPIH – École supérieure**

[www.arpih.ch](http://www.arpih.ch)



**École supérieure en éducation  
de l'enfance – esede**

[www.esede.ch](http://www.esede.ch)



# ABRÉVIATIONS

<b>AG</b>	Assemblée générale
<b>AMF</b>	Accueil en milieu familial
<b>ARDIVE</b>	Association des responsables et directions d'institutions vaudoises pour l'enfance
<b>ARLAE</b>	Association de responsables des lieux d'accueil pour écoliers
<b>APE VAUD</b>	Association des parents d'élèves Vaud
<b>CCT</b>	Convention collective de travail
<b>CHUV</b>	Centre hospitalier universitaire vaudois
<b>CIPS</b>	Centre d'information des professionnel·le·s santé sociale
<b>CoPe</b>	Commission du personnel
<b>CPP</b>	Commission paritaire professionnelle
<b>DGCS</b>	Direction générale de la cohésion sociale
<b>DGEJ</b>	Direction générale de l'enfance et la jeunesse
<b>EIAP</b>	Établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire
<b>EESV</b>	Espace santé social Vaud
<b>FAJE</b>	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
<b>FEE</b>	Formateur·trice en entreprise
<b>FPP</b>	Formateur·trice à la pratique professionnelle
<b>HETSL</b>	Haute école de travail social à Lausanne
<b>HES-SO</b>	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
<b>HRC</b>	Hôpital Riviera-Chablais
<b>LAJE</b>	Loi sur l'accueil de jour des enfants
<b>MSP</b>	Maître·sse socio-professionnel·le·s
<b>OrTra</b>	Organisation du monde du travail
<b>PF</b>	Praticien·ne formateur·trice
<b>PFT</b>	Plateforme des travailleur·euse·s
<b>SPV</b>	Société pédagogique vaudoise
<b>SSP</b>	Syndicat des services publics

## AvenirSocial Région Vaud

Av. des Figuiers 28, 1007 Lausanne  
+41(0) 21 329 08 07  
[www.avenirsocial.ch](http://www.avenirsocial.ch)  
[vaud@avenirsocial.ch](mailto:vaud@avenirsocial.ch)

---

Graphisme et mise en page :  
Ari Cretton  
[ari.cretton@protonmail.com](mailto:ari.cretton@protonmail.com)

20





